

## Fongicide céréales

# Pack DIADEM 3D

Diadem® + Comet® 200 10L + 5L

- Rendement sécurisé et large spectre d'efficacité
- Polyvalence blés et orges
- Raisonner sa protection fongicide pour plus de rentabilité

## PERFORMANCE ET POLYVALENCE

blés



Septoriose



Rouille brune



Rouille jaune

+++(+)

+++(+)

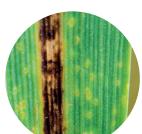
+++(+)

EFFICACITÉ

++++ Très bonne

+++ Bonne

orges



Helminthosporiose Rhynchosporiose

+++



Ramulariose

+++(+)



Rouille naine

+++(+)

+++(+)

## SÉCURISER LE RÉSULTAT

Stade Dernière Feuille Etalée : le stade clé de la protection des céréales

**1**  
**Revysol®**  
L'innovation  
isopropanol-azole

**1** **Xemium®**  
La référence  
SDHI

- + Large spectre d'efficacité
- + Protection et rendement sécurisés
- + Gestion des risques résistances

**1** **F500**  
La strobilurine  
n°1

### Performance sur blés



**Diadem® + Comet® 200**  
Efficacité  
septoriose  
**+10  
points**

Rendement  
**+ 1  
q/ha**

Comparaison avec fongicide de référence 1 L/ha.  
Source : essais BASF

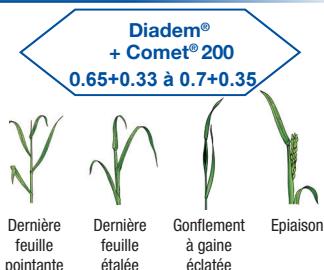
# SIMPLIFIER LES CHANTIERS DE PULVÉRISATION



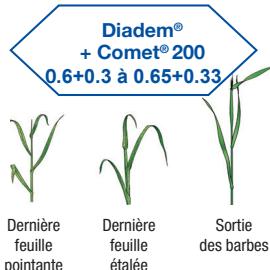
**Préventif ou curatif : une bonne action des fongicides passe par une application avant l'apparition des symptômes**

## RECOMMANDATIONS

blés



orges



- Au-delà du contrôle des maladies fongiques, l'association de Revysol® et de Xemium® contribue à une meilleure efficience de l'azote. Elle apporte une réelle robustesse à l'itinéraire du blé, en particulier dans les situations où la disponibilité de l'azote est limitante (4 essais BASF, 2023).

## QU'EST-CE QUE LE PACK DIADEM 3D ?

	DIADEM® - 10 L	COMET® 200 - 5 L
AMM	N° 2190686	N° 2100151
Composition	100 g/L mefenentrifluconazole (nom d'usage Revysol®) + 50 g/L fluxapyroxad (nom d'usage Xemium®)	200 g/L pyraclostrobine (F500)
Formulation	EC (Concentré Emulsionnable)	EC (Concentré Emulsionnable)
Cultures et usages autorisés	Blés, triticale épeautre : septoriose(s), rouille(s), oïdium(s) Orge : helminthosporiose et ramulariose, rhynchosporiose, rouille(s) avoine : rouille couronnée, oïdium(s) Seigle : rhynchosporiose, rouille(s), oïdium(s)	Blés, triticale épeautre : rouille(s) Orge : helminthosporiose et ramulariose, rhynchosporiose, rouille(s) Avoine : rouille couronnée Seigle : rhynchosporiose, rouille(s)
Dose autorisée	<b>1,5 L/ha</b>	<b>1,1 L/ha</b>
ZNT aquatique	5 mètres	5 mètres pour 1 application 20 mètres pour 2 applications
ZNT arthropodes		5 mètres
ZNT personnes présentes et résidents	3 mètres	5 mètres
Nombre max.d'application/ ha /an	1/an (stades BBCH 30 - 59)	2 (sauf helminthosporiose orge 1/an)
DAR	35 jours	35 jours
DRE	48 H	48 H

Pour toutes informations techniques, nos experts sont à votre écoute

**0 800 100 299** Service & appel gratuits

Protection de l'utilisateur pendant la préparation de la bouillie : gants en nitrile NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A), EPI vestimentaire certifié EN ISO 27065/A1, tablier Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial, demi-masque filtrant anti-aérosol (EN 149) de classe FFP3 ou demi-masque (EN 140) avec filtre anti-aérosol (EN 143) de classe P3.

Ce pack est utilisable pour lutter contre les maladies sur lesquelles les deux produits sont autorisés (usages communs), ou pour lutter contre un complexe maladies où l'un/et ou l'autre sont homologués sur des pathogènes distincts (usages différents).

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° d'agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détentrice d'homologation : BASF. ® Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : 322CFE1023R - Octobre 2023.

Diadem® : SGH07, SGH09 - ATTENTION - H302 : Nocif en cas d'ingestion - H315 : Provoque une irritation cutanée - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H332 : Nocif par inhalation - H335 : Peut irriter les voies respiratoires - H362 : Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Comet® 200 : SGH07, SGH08, SGH09 - DANGER - H302 : Nocif en cas d'ingestion - H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion - H315 : Provoque une irritation cutanée - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H332 : Nocif par inhalation - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



SGH07 SGH08 SGH09

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**